



Une délégation de notre section retraité du SYNDICAT NATIONAL présente au congrès de la FGF FO du 14 au 17 juin 2021 à NANCY



Lors du congrès de la FGF FO, une délégation de notre section retraité composée de Geneviève CHAUSSE et de Bernard RIBET ont assisté aux travaux de l'UFR FO (Union fédérale des retraités) pour défendre les droits des pensionnés de la fonction publique.

La Commission Exécutive de l'UFR-FO rappelle que l'UFR-FO est partie intégrante de la FGF-FO qui s'inscrit dans le cadre de la défense du Statut Général de la Fonction Publique dont le code des pensions civiles et militaires est l'un des piliers.

NOS PENSIONS SONT UN DROIT OUVERT PAR UNE COTISATION. ELLES NE SONT NI UNE ALLOCATION SOCIALE, NI UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT.

NOS PENSIONS SONT UN SALAIRE DIFFÉRÉ DONT L'ÉTAT DOIT GARANTIR LE TAUX DE REMPLACEMENT.

Ce rendez-vous a été fructueux sur l'élaboration des revendications en terme de pouvoir d'achat, de droit, et de respect vis-à-vis de nos pensionnés.

Geneviève CHAUSSE et Bernard RIBET

Geneviève Chausse et Bernard Ribet ont été élus au bureau national de l'UFR, Félicitations à eux !!!

NOTRE SYNDICAT CONTINUE DE DEFENDRE LES PENSIONNES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Un syndicat toujours à vos côtés !

